

## ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil

Date: Le lundi 19 octobre 2020, à 18 h 30

1. Période de questions
2. Période d'information
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2020

### Administration générale

---

5. Maire suppléant – Nomination

### Finances

---

6. Approbation des comptes (Liste, analyse des comptes)

### Génie

---

7. Prolongement de l'avenue Roland-Salvail, phase 1 révisée – Approbation des plans et devis révisés
8. Prolongement de l'avenue Roland-Salvail, phase 1 – Les Constructions Robert Robin inc. – Entente révisée
9. Prolongement de l'avenue Roland-Salvail, phase 1 révisée – Mandat à consultants

### Gestion des eaux usées et de la biométhanisation

---

10. Usine d'épuration – Mise aux normes – Services professionnels en ingénierie – Contrat

### Loisirs

---

11. Boisé des Douze – Renouvellement d'entente (CP200831, art. 24)

### Ressources humaines

---

12. Ressources humaines – Lieutenants pompiers à temps partiel – Promotions (CP201013, art. 16)

### Urbanisme

---

13. Plans d'implantation et d'intégration architecturale – Approbations (CP201013, art. 6, points 3.1, 4.1 et 6.1)



14. Adoption du premier projet de résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant la délivrance d'une autorisation pour l'exploitation des usages « Entrepôt pour le transport par camion », « Garage et équipement d'entretien pour le transport de camion », « Service de déneigement » et « Entretien d'équipements hydrauliques » sur la propriété sise au 7600, avenue Duplessis, dans la zone d'utilisation industrielle 3094-I-11. (CP200831, art. 7, point 13.2)  
  
(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, à proximité de l'intersection Duplessis/Martineau)
15. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant la délivrance d'une autorisation pour la construction de deux résidences bifamiliales jumelées, dont les cases de stationnement seront situées en cour avant au 5090, avenue Germain-Guillemette (lot 1 702 392), dans la zone d'utilisation résidentielle 10038-H-18  
  
(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, à proximité de l'intersection Germain-Guillemette/des Salines)
16. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant la délivrance d'une autorisation pour l'occupation à des fins exclusivement résidentielles de l'immeuble sis aux 900-906, rue des Cascades (lot 1 439 292), dans la zone d'utilisation commerciale 6068-C-09  
  
(Le territoire visé est situé dans le district Cascades, à proximité de l'intersection des Cascades/Brodeur)
17. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant la délivrance d'une autorisation pour l'entreposage de véhicules automobiles, à titre d'usage complémentaire, sur la propriété sise au 5520, rue Martineau (lots 1 700 584, 1 700 585 et 1 700 591), dans la zone d'utilisation industrielle 3086-I-11  
  
(Le territoire visé est situé dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, à proximité de l'intersection Martineau/Duplessis)
18. Adoption de la résolution concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier (PPCMOI) visant la délivrance d'une autorisation pour la construction de deux habitations multifamiliales comprenant six logements, une habitation multifamiliale comprenant huit logements et deux habitations multifamiliales comprenant 12 logements sur les lots 5 137 994, 5 137 995, 6 048 260 et 6 195 209 (rue des Seigneurs Ouest), dans la zone d'utilisation résidentielle 5027-H-16  
  
(Le territoire visé est situé dans le district La Providence, à proximité de l'intersection des Seigneurs Ouest/Lambert-Sarazin)

## **Réglementation**

---

19. Projet de règlement numéro 1600-240 modifiant le règlement numéro 1600 (circulation et stationnement) en ce qui a trait aux rues Millet, du Sacré-Cœur Est et du Sacré-Cœur Ouest et à l'avenue T.-D.-Bouchard (CP200914, art. 10, point 7.16)
  - A- Adoption et dépôt du projet de règlement
  - B- Avis de motion



20. Projet de règlement numéro 603 concernant l'adoption du programme municipal Rénovation Québec – 2020-2021 (CP201013, art. 8)
- A- Adoption et dépôt du projet de règlement
- B- Avis de motion
21. Projet de règlement numéro 604 autorisant des travaux de mise aux normes de l'usine d'épuration des eaux usées et un emprunt de 33 400 000 \$
- A- Adoption et dépôt du projet de règlement
- B- Avis de motion
22. Adoption du règlement numéro 350-113 modifiant :
- 1) Le règlement numéro 349 adoptant le plan d'urbanisme afin de modifier le plan 6b intitulé « Affectations du sol en milieu urbain », en remplaçant une partie de l'affectation « Résidentielle faible densité (RFA) » par l'affectation « Résidentielle forte densité (RFO) » pour le lot 1 701 366 situé au 1960, rue Saint-Maurice;
  - 2) Le règlement d'urbanisme numéro 350 afin :
    - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation résidentielle 4183-H-01 fasse désormais partie de la zone d'utilisation résidentielle 4181-H-23;
    - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone d'utilisation commerciale 10030-C-05 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation résidentielle 10043-H-03;
    - qu'une partie du territoire actuellement incluse dans la zone soumise à un plan d'aménagement d'ensemble 10041-X-12 fasse désormais partie de la nouvelle zone d'utilisation résidentielle 10043-H-03;
    - d'augmenter le nombre d'enseignes d'identification sur poteau autorisé à deux, dans la zone d'utilisation industrielle 2116-I-01;
    - de ne pas assujettir la zone d'utilisation agricole 8040-A-21 aux dispositions générales relatives à l'agrandissement ou l'ajout d'un bâtiment abritant un usage dérogatoire protégé par droits acquis;
    - d'autoriser désormais, dans la zone d'utilisation agricole 8057-A-03, l'usage « Service de vente et réparation de tracteurs et de machineries agricoles (#5599) » du groupe d'usages « Commerce X (Commerces agroalimentaires) », conditionnellement à une autorisation de la Commission de protection du territoire agricole;
    - d'annoter les grilles de spécifications pour les zones visées par les modifications apportées par les règlements 500-4 et 500-5 au Règlement relatif à l'approbation de plans d'implantation et d'intégration architecturale afin de les identifier comme étant des zones soumises à un P.I.I.A.

(Le territoire visé est situé sur l'ensemble du territoire de la Ville, dans le district Yamaska, à proximité de l'intersection Saint-Maurice/Triquet, dans le district Hertel-Notre-Dame, à proximité de l'intersection Sicotte/Boullé, dans le district Saint-Thomas-d'Aquin, sur le Grand Rang, à proximité de l'intersection Laframboise/Pointe-du-Jour et à proximité de l'intersection de la Coulée/Martineau)



## **Services juridiques**

---

23. Lot P 6 337 443 (parc industriel Olivier-Chalifoux) – 9403-7371 Québec inc. – Vente par la Ville (CP200629, art. 21)
24. Lot 6 389 140 (Saint-Louis/Saint-Pierre Ouest) – 9015-8643 Québec inc. – Vente en faveur de la Ville (CP200831, art. 2.7)

## **Documents déposés**

---

25.
  - A) Lettre du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation confirmant une aide financière de 3 890 906 \$ qui pourra être utilisé autant en 2020 qu’en 2021, afin de compenser les pertes de revenus et les coûts supplémentaires liés à la pandémie de la COVID-19;
  - B) Liste des salariés non permanents embauchés par la Ville de Saint-Hyacinthe (en vertu de l’article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*)
26. Levée de la séance